



Bulletin municipal Annuel



2015

CRAINCOURT



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Ouverture de Mairie et horaires du secrétariat	4
Données administratives	5
Le recensement militaire	5
Le recensement de la population	6
Architecte des bâtiments de France	7
Données techniques	9
La TNT.....	9
Entretien et travaux en 2015	10
Nettoyage clapet	10
Préparation des bacs à fleurs	10
Faucardage des roseaux	10
Le Syndicat d'Assainissement Aulnois-Craincourt vous informe.	11
Réfection de la route de Puzieux	11
Station de pompage	12
Décorations de Noël	13
Cimetière	14
Débroussaillage route de Puzieux.....	15
Entretien courant	15
Manifestations en 2015	15
Présentation des vœux du Maire	15
Chasse aux œufs	16
Fête des voisins	16
Musicalement CRAINCOURT.....	17
Brocante	17
Portes ouvertes au syndicat d'assainissement	18
Halloween.....	18
Saint-Nicolas.....	19
Colis de fin d'année	19
Projets 2016	19
L'éclairage public.....	19
Aménagement voirie	20
Musique à Craincourt 3° Edition	20
Visite du patrimoine	20
Médecins et pharmacies	21
Autres professions médicales ou paramédicales.....	22
Services publics	23
Dernier hommage	23

Le mot du Maire

L'année 2015 restera à jamais gravée dans nos mémoires. Nous avons tous été touchés par ces actes terroristes de début et de fin d'année. Face à cette horreur, la France a su rester digne et courageuse. Nous avons su retrouver l'unité nationale.

Nous devons nous aider les uns et les autres car je vous confirme que la baisse des dotations de l'état pour les communes va se poursuivre en 2016. Cette mesure va à contre sens de nos besoins mais nous ne pouvons pas nous opposer aux lois qui sont déjà votées. A croire que la disparition des communes rurales est en marche...

Une profonde modification des structures des territoires engagée en 2014 avec le remaniement des cantons s'est poursuivie cette année avec le regroupement des régions.

Le préfet de Moselle a dévoilé son SDCI (Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale) dans lequel il prévoit le regroupement de certaines intercommunalités et la suppression de bon nombre de syndicats. Le conseil municipal a donné un avis défavorable à ce nouveau projet départemental. Le SDCI définitif sera dévoilé en mars 2016.

Même si le nombre de conseillers municipaux a diminué avec les démissions de M^{me} KASIDIS et M. JEANJEAN, pour cause de déménagement, nous avons continué à œuvrer pour le bien de la commune.

Les travaux, sur et dans la station de pompage, ont été menés à bien.

Les travaux courants sont assurés par l'ensemble de l'équipe municipale.

Le passage à la redevance incitative a commencé et sera effective au 1^{er} juillet 2016. Cela a permis une diminution d'environ 200 tonnes de déchets par mois. Bravo et je vous invite à poursuivre cet effort.

Dès le 21 janvier, le recensement de la population a débuté dans notre village. Merci de réserver le meilleur accueil à M^{me} CLAUDE notre agent recenseur.

Au début du printemps, des aménagements routiers de sécurité seront réalisés rue du bon Vin et rue du Faubourg.

Une étude est en cours pour le remplacement des lampes des candélabres par des LED (cf projets 2016).

Je tiens à rappeler qu'un Maire n'est rien lorsqu'il est seul à gérer la commune, j'en profite donc pour remercier mon équipe municipale qui me soutient et m'accompagne dans les différentes actions et projets communaux.

Je remercie également les bénévoles qui travaillent souvent dans l'ombre mais qui contribuent à apporter une plus-value à notre beau village.

En espérant que cette nouvelle année puisse répondre à vos attentes, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2016.

Didier FISCHER

Ouverture de Mairie et horaires du secrétariat

Permanences : **mercredi de 11h00 à 12h00**
samedi de 10h30 à 11h30

☎ / fax : 03.87.01.39.87



mairie.de.craincourt@wanadoo.fr

Secrétaire :
Fabienne LALLEMENT

[Site de la commune : www.craincourt.fr](http://www.craincourt.fr)

Ceci est un flashcode :



Vous pouvez avec votre smartphone ou votre tablette lire ce code. Vous devez, au préalable, télécharger l'application gratuite « flashcode ». Vous serez alors directement basculés sur l'adresse internet de la commune.

Etat civil

La commune compte 270 habitants.

Le(s) mariage(s) en 2015

M^{elle} Laurianne LAZERGES et M. Jérémie LAROSE le 05 septembre 2015.

Les naissances en 2015

Aurélia DE PAOLIS née le 24 mai 2015 ;
Louis HOFF/TORLOTING né le 23 juillet 2015.

Les décès en 2015

M^{me} Ottilie SCHWEICH le 23 janvier 2015 ;
M^{me} Marguerite ENCELLE le 04 février 2015 ;
M. Yves ENCELLE le 28 septembre 2015.

Bienvenue aux nouveaux habitants

- Mme BERNARD Chloé et M. BOURQUIN Thiery, 14 rue du Faubourg ;
- Mme SYLVESTRE Stephy et M. DEBRIS Alban, 10 rue du Faubourg ;
- Mme DOSDAT Anne-Lyse et M. BRICE Remi, 8 rue du Faubourg ;
- M. LONGEARET Michaël, 7 rue du Château ;
- M^{elle} GRANDIDIER Clémentine et M. MULLER Jeffrey, 18 bis rue principale.

Données administratives

Le recensement militaire



Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le jeune doit faire la démarche lui-même et se rendre à la mairie de son domicile.

Comme il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Arrivée ou départ de la commune

Vous êtes un nouvel habitant du village, alors vous devez venir vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un livret de famille si vous avez des enfants. Ce sera un plaisir de vous accueillir, de vous présenter la commune et de vous renseigner sur le fonctionnement de notre commune.

Vous êtes sur le point de quitter notre village, pensez à passer en mairie avec votre nouvelle adresse pour que l'on puisse vous enlever du rôle des ordures ménagères et mettre à jour notre relevé du compteur d'eau.

Le recensement de la population

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes



Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour le recensement en ligne ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer ensuite)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne arrivent directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement des données



Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

Architecte des bâtiments de France

Le rôle de l'architecte des bâtiments de France (ABF) au sein du service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) :

Monument historique sur la commune Craincourt :

Le château de Craincourt, le bâtiment de dépendances accolé au château et le mur de clôture avec son portail sont inscrits au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1991.

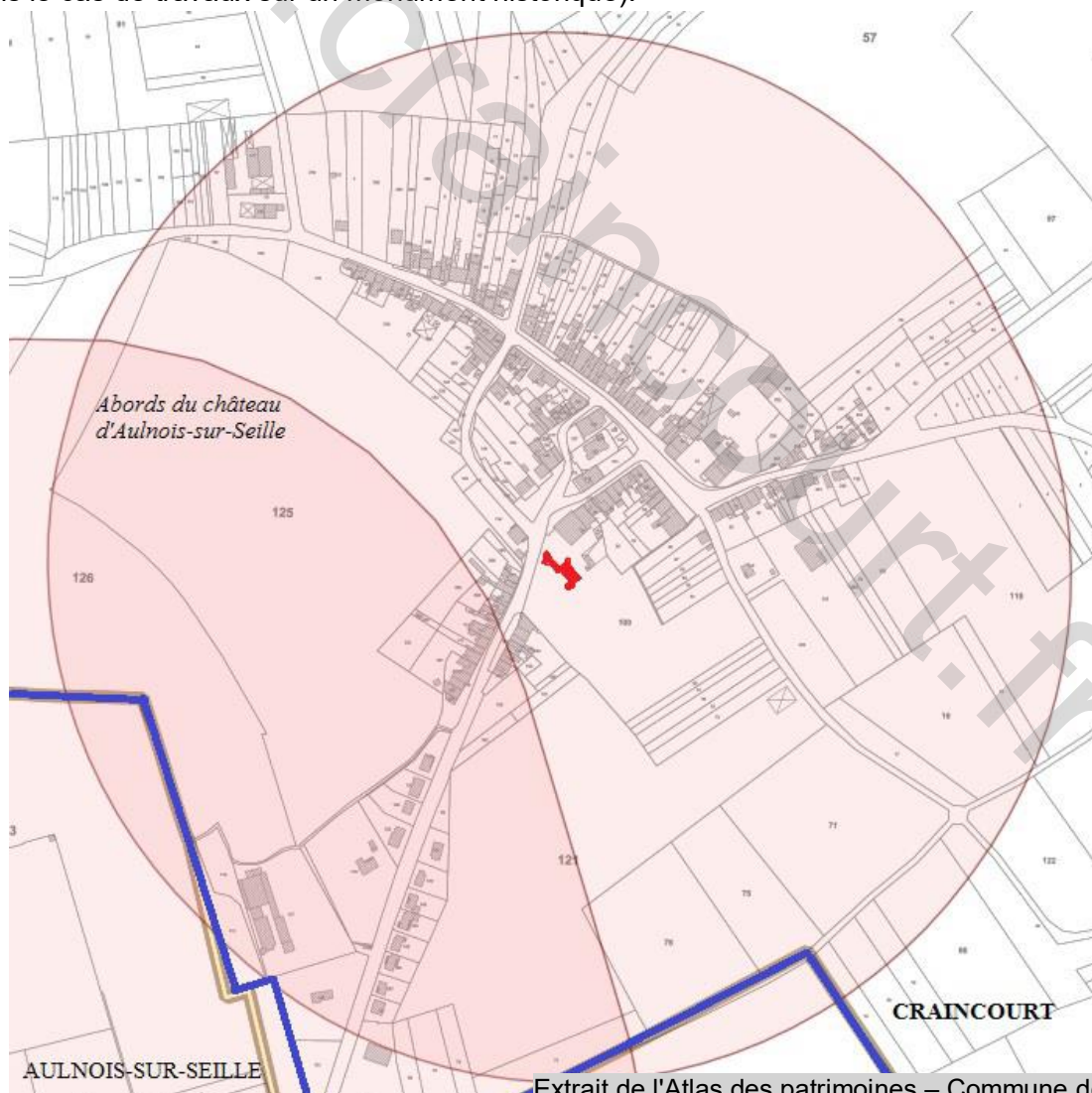
Missions :

Les STAP ont pour objet de promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité, principalement en espaces protégés.

Les ABF travaillent dans ces services et exercent leurs missions en émettant des avis sur les autorisations d'urbanisme. Tous les dossiers de travaux (déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir) compris dans le cercle de rayon de 500 mètres autour d'un édifice protégé au titre des monuments historiques leur sont automatiquement transmis pour un avis réglementaire.

À Craincourt, une partie de la commune est également située en abord du château d'Aulnois-sur-Seille, classé au titre des monuments historiques par arrêté ministériel en date du 7 mai 1963 (voir la carte ci-dessus qui montre en plus foncé la zone de la commune concernée).

Aucun chantier ne peut commencer avant d'avoir été autorisé formellement par un arrêté du Maire (ou du Préfet dans le cas de travaux sur un monument historique).



Extrait de l'Atlas des patrimoines – Commune de Craincourt

Actions :

Dans cette perspective, les actions des ABF s'orientent selon trois grands axes :

- Dans le cadre d'une intervention sur du bâti existant (réhabilitation ou restauration), il convient d'adopter une démarche patrimoniale en préservant le caractère de l'édifice, les traces de son histoire et les spécificités locales :

- respect des volumes des toitures,
- respect des gabarits (nombre de niveaux),
- respect des percements (proportions verticales des baies, conservation des menuiseries des portes et des fenêtres lorsque leur état le permet ou des éléments sculptés des façades, partition des fenêtres),
- respect des matériaux (couvertures en tuiles de terre cuite rouge, enduits traditionnels à la chaux avec les sables locaux, menuiseries en bois...) et de leur mise en oeuvre, afin de conserver l'authenticité et la cohérence des lieux.

- Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une extension de type traditionnel, il convient alors de reproduire les mêmes grands principes de l'architecture locale afin d'assurer une bonne intégration de la construction par rapport au contexte existant, tout en évitant les pastiches d'architecture étrangère ou passéiste et en s'interdisant la mise en oeuvre de bâtiments aux volumes complexes et chahutés avec des décrochés multiples.

- Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une extension de type contemporain, une démarche de création architecturale peut également être entreprise.

Dans ce cas, l'ABF veille à la bonne insertion du projet dans ses alentours en s'assurant :

- du respect des implantations par rapport à la voirie et aux limites du terrain,
- de la mise en oeuvre de gabarits compatibles avec leur environnement urbain, péri-urbain ou paysager,
- de la qualité des matériaux (bétons ou enduits lisses, menuiseries en bois ou en aluminium laqué, bardage bois ou métal, verrières, ...), tout en autorisant des formes différentes : toitures végétalisées, modules carrés ou en bandeaux des ouvertures... Toutefois, un projet de cette nature doit être étudié par un professionnel compétent, afin de favoriser la cohabitation d'une architecture innovante avec son environnement traditionnel.

Dans tous ces cas de figures, la recherche de qualité profite à tous, tant aux riverains qui profitent ainsi d'un cadre préservé qu'aux propriétaires dont la construction se trouve valorisée.

N'oublions pas que si la France est l'une des premières destinations touristiques au monde, c'est aussi pour la qualité de ses paysages et l'agrément de ses bourgs et villages.

Informations et conseils

Des informations et des fiches-conseils sur les travaux à entreprendre sont disponibles sur le site internet:

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Lorraine/Les-STAP-Architectes-des-Batiments-de-France>

Il est également possible de prendre rendez-vous au STAP de Moselle à Metz, afin de présenter pour validation les projets, avant de déposer le permis de construire ou la déclaration préalable en Mairie. Les avant-projets peuvent également être validés par échange de courriers, de télécopies ou de mails.

Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle (STAP)

10-12 place Saint Etienne

57000 METZ

Téléphone : 03 87 36 08 27

Télécopie : 03 87 74 81 09

Mèl : sdap.moselle@culture.gouv.fr

Données techniques

La TNT



Le passage à la [TNT](#) HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, **du 4 au 5 avril prochain.**

Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Si vous êtes concernés, équipez-vous sans attendre pour bénéficier de l'ensemble des gammes de prix des adaptateurs (à partir de 25 euros) et éviter les ruptures de stock !

Les avantages de cette évolution

- **Une meilleure qualité de son et d'image** : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
- **Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre [TNT](#) gratuite** : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la [TNT](#), y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).
- **De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G)** dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la [TNT](#) - aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

Entretien et travaux en 2015

Nettoyage clapet



Au mois de janvier, nous avons sollicité un plongeur professionnel pour venir dégager notre clapet anti-retour positionné dans le ruisseau Saint-Jean. Ce clapet permet à la surverse (trop plein) du réservoir de la station de pompage de s'écouler dans le ruisseau.

Opération délicate en période de crue avec une eau ne dépassant pas les 6°C.

Préparation des bacs à fleurs

Pour travailler sur l'embellissement du village, nous avons décidé de positionner plusieurs bacs à fleurs dans le village. Pour cela, nous avons récupéré des bacs que nous avons poncés puis traités.

Malheureusement à cause de la sécheresse, les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Mais c'est promis, on commandera un peu de pluie pour l'année prochaine.



Faucardage des roseaux



Le faucardage est l'opération qui consiste à couper et extraire les roseaux d'une surface toujours en eau.

C'est le cas pour nos 5 bassins (3 de l'étage primaire et 2 de l'étage secondaire) de la station d'épuration.

Cette opération annuelle est indispensable pour le bon fonctionnement du traitement des boues.

Le roseau est une plante essentielle pour apporter de l'oxygène dans les bassins car il permet de craquelier les boues.

Les conseillers municipaux de Craincourt et d'Aulnois-sur-Seille se sont réunis le 24 avril 2015 pour réaliser cette opération.

Une nouvelle fois, notre action a permis d'économiser l'intervention d'un prestataire de service.

Même si ce n'est pas toujours facile de patauger les pieds dans la mer.... !



Le Syndicat d'assainissement Aulnois-Craincourt vous informe.

Vous êtes usagers du réseau et des installations d'assainissement,
De votre comportement dépend le prix que vous allez payer...

Le montant de la redevance que vous payez au Syndicat est essentiellement constitué par:

- L'amortissement des installations et du réseau ;
- Les coûts des énergies pour le fonctionnement ;
- Les coûts d'entretien de ses équipements, principalement les pompes de relevage.



Les lingettes, serviettes hygiéniques et autres déchets non organiques jetés dans les toilettes, détruisent les pompes, augmentent la consommation électrique et obstruent les lits de sable de la station d'épuration.

Ces mauvais gestes vous coûtent très chers ; l'impact sur votre facture peut être de 10 à 20% de son montant.

Ayons le réflexe écologique et économique en jetant lingettes, serviettes et autres déchets à la poubelle.

Réfection de la route de Puzieux

Comme tous les ans, nous avons réalisé le rebouchage des trous les plus importants, depuis le petit pont jusqu'à l'entrée du village avec de l'enrobé à froid.

Station de pompage

RENOVATION DU BATIMENT

En juillet, nous avons procédé à la remise en état des crépis de la station de pompage.

Opérations réalisées en trois temps :

- Décrépissage ;
- Projection de la 1^{ère} couche ;
- Projection de la couche de finition.



Merci à l'entreprise DECORAY de Solgne pour son sponsoring et son soutien.

MODERNISATION, SECURISATION ET MISE EN CONFORMITE DES POMPES DE REFOULEMENT

Avant :



Après :



Les vannes manuelles, les clapets anti-retour, le radiateur électrique et le compteur ont été remplacés par des composants neufs. Les tubes PVC et acier ont été remplacés par du tuyau Inox.

LIAISON GSM ENTRE LE RESERVOIR ET LA STATION DE POMPAGE*Avant :**Après :*

L'armoire électrique qui datait d'un autre temps a été entièrement remplacée. Le nouveau système utilise maintenant une liaison GSM pour communiquer avec le réservoir situé en haut du village. Cette communication permet la gestion du démarrage des moteurs des pompes. Ce nouveau système permet d'envoyer des SMS en cas de problème sur l'installation. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise IP France.

Décorations de Noël

Au mois d'août, nous avons réalisé la rénovation des décors lumineux de Noël. Fini les rustines qui ne tiennent qu'une seule saison. Nous avons remplacé la totalité du cordon.

Il faut par exemple, plus de 8m de cordon Led pour reformer la branche verte ci-contre.



Les nouveaux cordons Led consomment moins et sont plus lumineux.

Les décors sont installés dans les rues et démontés par nos soins.



Cimetière



Le cimetière est entretenu régulièrement tout au long de l'année soit par le biais de Gérald (l'employé communal), soit par nos soins. Ce samedi 24 octobre, nous avons préparé le cimetière au mieux pour les célébrations de la Toussaint. Un grand merci à M. DALL ASPARAGO pour le nouvel aménagement du columbarium.



On doit changer...

Avec l'arrivée de la redevance incitative, nous avons changé nos habitudes de tri dans nos habitations. Ce tri doit se poursuivre également jusque dans notre cimetière.

Nous devons trier et séparer les déchets verts des plastiques. Cela concerne également le pot en plastique vert ou noir qui contient la terre.

Vous trouverez donc deux poubelles au cimetière. La plus grosse poubelle est dédiée aux déchets verts (terre et déchets organiques) et la plus petite (avec une serrure) pour les plastiques et autres déchets non compostables. A la suite de la Toussaint, nous avons dû vider et trier les deux poubelles. Si nous n'arrivons pas à changer les habitudes de certains, nous serons dans l'obligation de supprimer purement et simplement les deux poubelles du cimetière.

Le tri est un acte citoyen.

Débroussaillage route de Puzieux



La taille de la haie le long de la route de Puzieux devenait indispensable. La visibilité était trop réduite et les végétaux débordaient sur la chaussée. Nous sommes conscients que l'opération n'est pas très esthétique mais le broyage est le procédé le moins coûteux actuellement.

Au printemps prochain, la nature aura repris ses droits et les nouvelles pousses cacheront les stigmates du broyage.

Un entretien régulier va être programmé pour les années à venir.

Entretien courant

Outre de gros travaux, nous assumons également des travaux d'entretien dit « courants » comme le nettoyage des chambres d'eau, l'entretien des espaces verts, le nettoyage de l'aire de jeux, l'entretien des bâtiments municipaux, etc...

Manifestations en 2015

Présentation des vœux du Maire



Le 24 janvier 2015, M. le Maire a présenté lors d'un discours la situation financière de la commune et les différentes réformes en cours.

Ce fût également l'occasion de remercier les différentes instances qui interviennent de près ou de loin dans la vie de notre commune.

Pour conclure, M.FISCHER a souhaité à chacun une bonne et heureuse année 2015.

Les échanges se sont terminés autour du verre de l'amitié.

Chasse aux œufs

Comme l'année passée, la commune a organisé une chasse aux œufs pour les enfants.

Malheureusement, cette année le temps n'était pas de la partie !

Mais il en faut plus pour décourager nos petits chercheurs de trésors en chocolat.



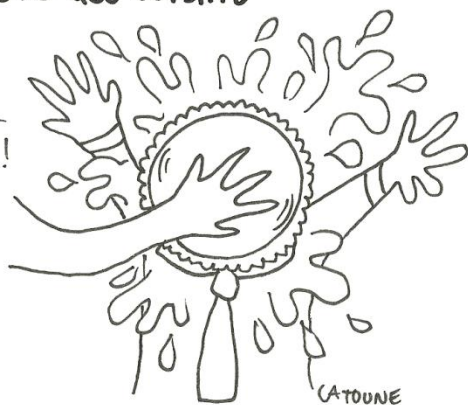
Fête des voisins



Le 20 juin, s'est déroulée rue principale la fête des voisins. Vous êtes nombreux à être venus partager ce moment. Cette manifestation reste une bonne occasion pour se retrouver et échanger avec son voisinage.

Fête des voisins

Sa, c'est
pour avoir
marché sur
mes bégonias!



Cette rencontre reste un moment très convivial où l'on a l'occasion de se découvrir.

Musicalement CRAINCOURT

2^{ème} édition
Le 05 septembre 2015

Un groupe de Jazz de 17 musiciens et un groupe plus Rock avec « la fanfare couche-tard » se sont produits dans l'enceinte du château de Craincourt.

Deux plats originaux confectionnés par nos soins ont été servis :

- la Marmite Sarthoise ;
- le Potjevleesch (Il s'agit de morceaux de viandes de poule, lapin, porc et veau, froids et pris dans de la gelée légèrement vinaigrée.)

MUSICALEMENT
CRAINCOURT SAMEDI
5 SEPTEMBRE

2 CONCERTS
ENTRÉE GRATUITE

Début des concerts à 19h30

DANS LA COUR
DU CHÂTEAU

1^{er} concert
JAZZ PARTNER BAND

RESTAURATION PRÉVUE SUR PLACE
AVEC DEUX PLATS ORIGINAUX
PROPOSÉS :

- La Marmite Sarthoise
- Le Potjevleesch

Réservation souhaitable au
☎ 06 32 38 68 78

Egalement sandwiches,
frites, crêpes, boissons



Environ 300 personnes sont venues écouter les deux concerts.



Nous remercions nos partenaires pour leurs généreuses contributions.

Brocante



Comme les années passées, le Foyer Rural des Armoises a organisé la brocante.

C'est sous le soleil mais dans le froid que la rue principale a accueilli les brocanteurs.



Portes ouvertes au syndicat d'assainissement

Le 24 septembre, le SIAAC a ouvert ses portes aux habitants des deux communes. Ce fut l'occasion de visiter les installations afin de mieux comprendre comment sont traitées nos eaux usées. Le président a présenté les coûts et les financements de la station d'épuration.



Halloween

Nos petites terreur ont fait le tour du village et sont repartis avec des gros sacs de bonbons. Vous avez tous préféré donner des bonbons afin d'éviter de recevoir un sort ! Merci à vous tous d'avoir joué le jeu ! Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Saint-Nicolas



C'est le foyer rural des Armoises qui, comme les années passées a assuré la fête de Saint-Nicolas. Tous les enfants jusqu'à la classe de CM2 reçoivent des friandises et un petit cadeau.



Colis de fin d'année

Le 29 décembre, les aînés se sont retrouvés autour d'un goûter pour passer l'après-midi ensemble. A l'issue de ce moment chaleureux, nos anciens sont repartis avec un coffret gourmand offert par la commune.



Projets 2016

L'éclairage public

Depuis le 13 avril 2015, les lampes à vapeur de mercure (ballon fluo BF) ainsi que les lampes SHP de substitution aux lampes à vapeur de mercure ne sont plus commercialisées. La disparition de ce type de source va engendrer des problèmes au niveau de l'entretien du parc EP (Eclairage Public) de notre commune, le matériel n'étant plus disponible.

De plus, l'efficacité de ce type d'éclairage est très mauvaise ; en effet au bout d'un an d'utilisation, on déplore une perte de 30%.

Vous pouvez le constater par vous-même en regardant dans votre rue ; vous pourrez ainsi en déduire les lampes changées dernièrement.

Des mesures récentes donnent des relevés de 1 Lux sous certains lampadaires alors qu'il en faudrait 7 pour avoir une lumière confortable.

En d'autres termes, on consomme autant voire plus pour peu d'éclairage.

Une étude a été lancée l'année dernière et des demandes de subventions sont en attente.

Le projet serait de remplacer l'ensemble du parc EP par des lampes à Led. Ceci nous permettrait d'obtenir un éclairage efficace et d'économiser 50 voire 60% d'énergie.

Le coût moyen annuel pour l'EP est d'environ 3500€.

Aménagement voirie

La dernière subvention vient d'être allouée. Les travaux débiteront au printemps car le marquage au sol doit respecter certaines conditions de température et d'humidité. Se reporter au bulletin municipal de l'an passé pour plus de détails sur le projet.

Musique à Craincourt 3° Edition

Nous souhaitons reconduire cette manifestation. A ce jour, les termes exacts ne sont pas arrêtés. Mais l'idée de continuer à récolter des dons pour finaliser des travaux reste d'actualité et nous aimerions que cette manifestation devienne un événement incontournable de la vie de la commune.

Visite du patrimoine

Nous vous proposerons cette année de découvrir ou redécouvrir 2 sites particuliers de notre commune :

- 1° La source Saint-Jean ;
- 2° Le clocher de l'église.

Petits rappels

Règles de Savoir Vivre et de Civisme :

Nous avons constaté ces derniers mois des comportements d'incivilité dans les rues de Craincourt : des déchets en tout genre autour de la mairie, aux abords des poubelles du tri de verre et à l'aire de jeux. La propreté de notre commune est l'affaire de tous, c'est un acte citoyen et responsable qui concerne tout le monde.

Le bien être passe aussi par le respect de chacun et de son voisinage.

« L'éducation d'un peuple se juge d'après son maintien dans la rue.
Où tu verras la grossièreté dans la rue, tu es sûr de trouver la grossièreté dans les maisons ».

Edmondo de Amicis
(1846-1908)
Grands cœurs

Médecins et pharmacies

Numéros d'urgence

Samu	15
Pompiers	18 ou 112
Police	17
Centre antipoison	03.83.32.36.36

Médigarde

Tous les jours de 20h00 à 8h00.

Le samedi de 13h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 20h00.

Si vous êtes malade la nuit, un dimanche, un jour férié, et si votre cas relève de la médecine générale, n'hésitez pas.

Médigarde
0820.33.20.200

Médecins du secteur de la Seille

Médecin	Localité	Téléphone
Dr BERMONT	AULNOIS SUR SEILLE	03.87.01.35.52
Dr JACQUES	AULNOIS SUR SEILLE	03.87.01.35.52
Dr DEFAUX	NOMENY	03.83.31.31.28
Dr FLOCARD	NOMENY	03.83.31.41.49
Dr TAILLIER	NOMENY	03.83.31.30.03

Médecins du secteur DELME / SOLGNE

	Localité	Téléphone
Dr BORD	DELME	03.87.01.33.63
Dr CARLIER-REGNIER	DELME	03.87.01.33.63
Dr LAUVRAY	DELME	03.87.01.36.17
Dr MAISSE	DELME	03.87.01.36.17
Dr DEPAQUY	SOLGNE	03.87.64.99.08
Dr GIACOMUZZI	SOLGNE	03.87.57.72.76

Pharmacies

	Localité	Téléphone
RICHARD	DELME	03.87.01.30.12
KRAFT-LAMBINET	BRIN SUR SEILLE	03.83.31.60.03
LEPAGE	SOLGNE	03.87.57.60.28
THIEBAUT	NOMENY	03.83.31.30.21
METZINGER-PAVOZ	VIC SUR SEILLE	03.87.01.10.12
LEJEUNE	CHATEAU SALINS	03.87.05.10.30
GRAVOULET-MULLER	LEYR	03.83.31.85.03
SAINTE-ANNE	CHAMPENOUX	03.83.31.62.99

Pharmacies de garde

Il suffit maintenant d'appeler le numéro ci-contre.

On vous donne la pharmacie la plus proche de votre domicile, qui

n'est pas forcément celle de votre secteur de garde. <http://www.3237.fr>



Autres professions médicales ou paramédicales

Cabinets dentaires

	Localité	Téléphone
ALBOU Sébastien	DELME	03.87.01.30.13
DIDELOT-L'HUILLIER Marie	NOMENY	03.83.46.51.24
DEPAQUY Christelle	NOMENY	03.83.31.31.21
THIEBAUT Marie-Pierre	NOMENY	03.83.31.43.13
THIEBAUT Anastasia	NOMENY	03.83.31.43.13
VAUGENOT Patrice	SOLGNE	03.87.57.62.57
BIACHE Serge	CHATEAU SALINS	03.87.05.12.88
SCM STE APOLLINE	CHATEAU SALINS	03.87.05.10.36
KELLER Laurence	CHATEAU SALINS	03.87.05.21.64
VOIGNIER Anne-Pascale	LEYR	03.83.31.87.74
AARAB Aziz	LEYR	03.83.31.87.74

Infirmières et infirmiers

	Localité	Téléphone
Mme Laurence CHARPENTIER	DELME	03.87.01.31.27 ou 06.08.69.35.55
M. François BARBIER	LUCY	03.87.01.42.43
Mme Elisabeth CHONE	ORON	03.87.01.92.28
M. David FRANCOIS	NOMENY	03.83.31.33.73
M. Lionel JACINTHO	NOMENY	03.83.31.39.45

Kinésithérapeutes

	Localité	Téléphone
M. Goetzmann / M. Charpy	DELME	03.87.01.32.69
M ^{me} Lorfanfant	DELME	03.87.86.46.51
Mme Lemaire-Callegari Isabelle	NOMENY	03.83.17.43.03
M. Pott François	NOMENY	03.83.31.43.74
M. Aubertin Patrick	CHATEAU SALINS	03.87.05.26.26
M. Grosjean Arnaud	CHATEAU SALINS	03.87.86.83.10

Pédicures / Podologues

	Localité	Téléphone
M. Da Costa Edouard	DELME	03.87.86.40.26
Mme Gattaux-Perrin Clotilde	NOMENY	03.83.31.39.96

Orthophonistes

	Localité	Téléphone
Mme Rollin Coralie	DELME	03.87.01.34.74
Mme Hetzel Céline	CHATEAU SALINS	03.87.05.25.21
Mme Ghacir Mélissa	NOMENY	03.83.31.41.16

Vétérinaires

	Localité	Téléphone
M. Corsaint Claude	DELME	03.87.01.41.41
Clinique vétérinaire de la Seille	NOMENY	03.83.31.31.20
Clinique vétérinaire	CHATEAU SALINS	03.87.01.03.32

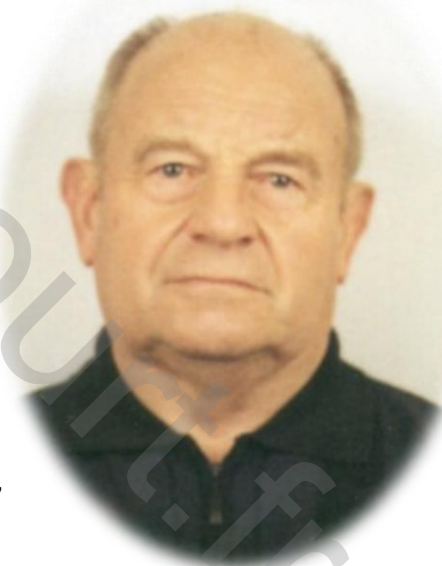
Services publics

<i>Bureau de poste de DELME</i>		Téléphone : 03.87.01.31.31
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture	Heure de levée
Du lundi au jeudi	9h00-12h00 et 14h00-16h30	15h00
Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-18h00	15h00
Samedi	9h00-12h00	11h30

<i>Trésorerie de CHATEAU SALINS</i>		Téléphone : 03.87.05.10.35
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h00-12h00	

Dernier hommage

Le 28 septembre dernier, Monsieur **Yves Encelle** nous a quitté. Né le 05 mars 1937 à Craincourt, il fut maire de notre commune de mars 1971 à mars 2001 soit 30 ans. Trente années de bons et loyaux services, il était dévoué au bien être de son village. Il n'a jamais compté ses heures pour faire évoluer sa commune, cette commune qu'il aimait tant. Sa famille et ses proches le qualifiaient, à juste titre, de personne discrète qui aimait prendre le temps de s'intéresser aux gens. Compte tenu de son investissement pour mettre en œuvre les valeurs de justice, de progrès social, de solidarité et de responsabilité au niveau de notre commune, nous pouvons assurer que Craincourt ne l'oubliera jamais.



Rédactions des articles : Sylvio DE PAOLIS, Frédéric ZANGA et Didier FISCHER
 Crédit Photos : Frédéric ZANGA, Didier FISCHER et Jean-Luc DEBRIN
 Maquette : Sylvio DE PAOLIS et Frédéric ZANGA

